

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Péréquation**

La décision relative à la péréquation financière 2023 est parvenue à la commune et fait apparaître une contribution de CHF 379'239.00 alors que CHF 385'470 sont inscrits au budget. Le Conseil municipal en a pris acte et constate avec satisfaction le peu d'écart avec les prévisions.

#### **Représentations**

Manfred Bühler se rendra le 25 octobre à une séance d'information au sujet de la ligne de bus pour Chasseral. Eva Bühler se rendra le même jour à l'assemblée de l'Ecole de musique du Jura bernois.

#### **Easyvote**

Le Conseil municipal a décidé de reconduire la distribution des brochures Easyvote pour les jeunes qui accèdent au droit de vote l'an prochain. Ces brochures permettent de faciliter la compréhension des processus de vote et sont chapeautées par la délégation à la jeunesse et le Conseil du Jura bernois.

#### **Rigoles**

De nouvelles rigoles seront prochainement installées sur le chemin des Ruaux afin d'une part de modérer la vitesse des véhicules et d'autre part de canaliser certaines eaux de surface qui s'écoulent sur le chemin. Quelques perturbations du trafic sont à prévoir, la compréhension des usagers est donc sollicitée.

#### **Avant projets canalisations**

Le Conseil municipal a attribué deux mandats au bureau ATB pour des avant-projets. L'un concerne la viabilisation de la parcelle 167 et l'autre la réfection de la conduite d'écoulement des eaux de la route menant des Condémines à la Porcherie. Cette conduite est très fortement endommagée par endroits et la route devra aussi faire l'objet d'un assainissement complet. Les crédits correspondants seront soumis à l'assemblée municipale.

#### **Passerelles : pas de cheval !**

Il a été constaté que les passerelles sur la Suze sont parfois utilisées par des cavaliers. Il est rappelé que ces passerelles ne sont pas conçues pour le passage des chevaux, nous remercions les cavaliers de respecter l'interdiction.

#### **Elections : dernier appel**

Le dernier délai pour voter par correspondance pour les élections fédérales est samedi soir à 18h00 (boîte aux lettres du bureau municipal) ou alors dimanche matin de 11 à 12h au bureau de vote. Le Conseil municipal appelle encore une fois la population à voter. La participation n'est que d'env. 15% (état au 17 octobre) et l'exécutif souhaite qu'elle soit forte.